

# Conseiller / conseillère en gestion des ressources humaines Remplacement d'un congé maternité

Sous l'autorité du directeur général, la personne titulaire apporte un soutien aux gestionnaires en ce qui a trait à la gestion des ressources humaines, la convention collective, les contrats de travail individuels, la dotation, la formation, les politiques, les procédures, les pratiques et les différents programmes de ressources humaines. Elle voit également à contribuer au développement de l'organisation, par le biais de l'optimisation des processus de travail et des objectifs de performance reliés aux ressources humaines.

Enfin, elle assure la coordination et le suivi des dossiers reliés à la santé et à la sécurité au travail ou portant sur d'autres aspects de l'organisation et de sa dynamique.

## Exigences

- Détenir une formation universitaire de 1<sup>er</sup> cycle en gestion des ressources humaines, en relations industrielles ou en développement organisationnel;
- Un diplôme de 2<sup>e</sup> cycle dans un domaine pertinent est un atout;
- Détenir une expérience minimale de 5 années dans la gestion des ressources humaines et de la santé et sécurité au travail, préférablement en contexte syndiqué;
- Démontrer du leadership, une bonne capacité d'analyse, un sens de l'organisation, et de l'autonomie;
- Avoir une grande capacité à travailler en équipe, de la discrétion et un excellent jugement avec une capacité démontrée à mener plusieurs dossiers en simultanément;
- Être membre de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés est un atout;
- Excellentes habiletés en communication orale et rédactionnelle en français;
- Connaître les outils Microsoft 365.

## Conditions de travail

- Il s'agit d'un poste de remplacement relié à un congé maternité minimal d'un an comportant une rémunération et des conditions de travail compétitives;
- L'horaire de travail est de 35 heures par semaine;
- Entrée en fonction à la mi-mai 2022.

## Comment postuler?

Faites parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation avant le 28 avril 2022 avec la mention « Conseiller / conseillère en gestion des ressources humaines » à :

Ville de Baie-Saint-Paul  
Mme Marie-Claude Girard  
15, rue Forget, Baie-Saint-Paul, Québec G3Z 3G1  
Courriel : mcgirard@baiesaintpaul.com

*Seuls les candidats sélectionnés pour une entrevue seront contactés.*

*La Ville de Baie-Saint-Paul applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à soumettre leur candidature.*